



Consultations de Plaies & cicatrisation

Les différentes prises en charge sont évoquées lors de staff pluridisciplinaires dans le service de Plaies & cicatrisation afin de discuter des évolutions de plaies et de prendre d'éventuelles décisions...

- ☑ Dr Natacha LECOMTE-THATY, Chirurgien, Chef de service
- ☑ Dr Philippe MIQUEL, Chirurgien
- ☑ Dr Isabelle DUCAMP, Dermatologue

## NOS COORDONNEES

### EQUIPE MOBILE :

#### Les Infirmières

Mélanie Martin, Julie Depreux

☎ 03.61.54.14.21

✉ inf.csplaie@ch-cambrai.fr

#### Les secrétaires :

Sabine Lamy, Samantha Kloo

☎ 03.27.73.73.79

#### Cadre de Santé,

#### Coordinatrice de l'équipe mobile :

Nathalie Saintobert

☎ 03.27.73.71.85 et/ou 03.61.54.14.21

#### Cadre de Santé

#### du service de Plaies et cicatrisation :

Alyson Benalouane

☎ 03.27.73.68.35

#### Cadre Supérieur de Santé,

#### Pôle Chirurgie :

Véronique Loiseau

## L'équipe Mobile de Plaies et Cicatrisation



## Qu'est-ce que l'équipe mobile de plaies et cicatrisation ?

- ⇒ Cette équipe est constituée **d'infirmières expertes** dans le domaine de la plaie et de la cicatrisation.
- ⇒ Elles sont à même de **réaliser une évaluation** de la plaie, de **faire des propositions** en matière de prise en charge et de **conseiller** l'infirmière sur les **pansements et les techniques**.
- ⇒ Elles interviennent sur le lieu de vie du patient (domicile, EHPAD...)

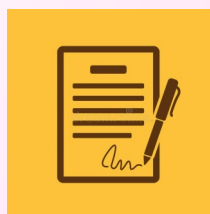


## COMMENT ?

L'équipe mobile de plaies et cicatrisation n'intervient qu'après :

- ☑ Accord du patient
- ☑ Validation du médecin traitant
- ☑ Prise de rendez-vous avec l'infirmière libérale du patient.

NB : En EHPAD, un accord écrit de l'établissement est nécessaire.



## ET APRES ?

Il peut être institué un **suivi collaboratif** (dossier, photographies, courrier...) entre l'équipe soignante à domicile et l'équipe du service de Plaies & cicatrisation.

